Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260128-2026_01_03-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Béatrice BILLAUX, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Yannick LE BOURDONNEC, Jacques LAMBERT, Frédéric GUILLOSSOU, Juliette CHOUPAULT, Laëtitia LE LOSTEC, Gwenola COÏC

Absents : Mickaël LE CERF
Excusés : Éric LE BON, Victoria QUEFFELEC

Juliette CHOUPAULT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-01-03

Groupement de commandes pour l'achat d'énergies – SDE22

Afin d'anticiper les cours de marchés et pour prendre en compte le calendrier électoral, le SDE22 doit préparer dès aujourd'hui les pièces de la consultation pour le marché subséquent de fourniture d'électricité pour la période 2027-2028 afin de pouvoir choisir un fournisseur avant les prochaines élections municipales de mars.

Pour cela, ils ont besoin d'un état des lieux complet du parc qui sera concerné par ce nouveau marché, dont l'allotissement sera le suivant, conformément au choix du groupe de travail d'élus :
- Lot 1 : fourniture d'électricité standard - toutes puissances, tous sites
- Lot 2 : fourniture d'électricité 100% renouvelable à haute valeur environnementale (HVE) - toutes puissances, hors éclairage public.

Il y a également lieu de signer l'avenant lié à ce dossier

Après délibération, le conseil municipal :

- Donne son accord pour participer au groupement de commandes du SDE22 pour l'achat d'énergies pour la, période 2027-2028
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire et notamment l'avenant présenté.

Pour extrait conforme,
Le Maire
B. BILLAUX